

## Petite enfance

Les recherches en neurosciences confirment que les premières années du développement de l'enfant posent les fondements de ses compétences futures, de ses capacités d'adaptation, de ses facultés cognitives, de son comportement et de sa santé. La nécessité d'investir dans les premières années de la vie ne fait plus aucun doute, car il est très coûteux de réparer des années de dommages et de sous-stimulation. L'investissement en petite enfance doit se faire surtout auprès des enfants vivant au bas de l'échelle sociale car ils cumulent un plus grand nombre de facteurs de risque compromettant leur santé et leur développement.

D'excellents programmes en petite enfance ont été conçus pour favoriser le développement optimal des enfants et particulièrement pour ceux qui vivent en contexte de vulnérabilité. Depuis 1997, la Montérégie mise sur les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité (SIPPE), dans une perspective à long terme, pour contribuer à diminuer la transmission intergénérationnelle des problèmes de santé et des problèmes sociaux.

Le programme Y'a personne de parfait (Y'APP), le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) et le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) visent à rejoindre les familles suivies dans les SIPPE et permettent de renforcer le potentiel individuel, en plus de briser l'isolement et de favoriser la participation des familles à la vie communautaire.

L'allaitement maternel est depuis longtemps reconnu comme le mode d'alimentation optimal pour les bébés. La mise en place de l'Initiative des amis des bébés (IAB) constitue la principale mesure retenue au Québec et en Montérégie pour favoriser l'allaitement maternel.

*La Politique de périnatalité 2008-2018 Un projet porteur de vie* souligne la nécessité d'offrir aux futurs et nouveaux parents une information à jour et de qualité afin de les soutenir dans leur rôle de parent en période pré et postnatale. Le guide *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans, guide pratique pour les mères et les pères* est l'un des moyens privilégiés pour favoriser l'atteinte de cet objectif.